

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 020747 – AMR 51/178/02

Informations complémentaires sur l'EXTRA 82/02 (AMR 51/163/02 du 4 novembre 2002)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

PEINE DE MORT / PRÉOCCUPATIONS D'ORDRE JURIDIQUE

ÉTATS-UNIS James Willie Brown (h), blanc, 54 ans
(GÉORGIE)

Londres, le 28 novembre 2002

James Willie Brown, contre qui un ordre d'exécution valide du 19 au 26 novembre avait été émis, s'est vu accorder un sursis d'une durée indéterminée par la cour supérieure du comté de Butts, en Georgie. Le juge a programmé une audience consacrée à l'examen des preuves du 2 au 5 février 2003, à la suite d'allégations selon lesquelles le ministère public a délibérément présenté des faux témoignages contre James Brown lorsqu'il a été rejugé en 1990. L'État a demandé que cette audience ait lieu au mois de décembre. Le 27 novembre dernier, le juge ne s'était toujours pas prononcé sur cette requête.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau d'Actions urgentes. Merci beaucoup à tous ceux qui sont intervenus en faveur de James Willie Brown.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org*